

Janvier 2014

Guermantes



Bulletin d'Informations Municipales

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

Le Maire, le Conseil Municipal et l'Equipe Communale vous souhaitent une très bonne année 2014, que celle-ci vous apporte tout ce que vous désirez pour vous et vos proches.

Le Père Noël dans notre boulangerie !

Pour la première fois le samedi 21 décembre 2013, nous avons organisé la venue du Père Noël dans notre boulangerie « la Fournée d'Auguste ». Une fête à Guermantes, pour le plus grand bonheur des petits et des grands ! Sous un mini chapiteau décoré de guirlandes et de boules magiques, entouré de lumières scintillantes, les enfants ont pu prendre des photos avec le Père Noël et discuter avec lui. Ce dernier, enchanté de sa visite, leur a donné des bonbons en attendant les surprises sous le sapin. Les musiques entraînantes de Noël ont rythmé ce moment de joie et de partage.

UN VRAI SUCCES ! Un grand merci à toute notre équipe, aux 2 bénévoles Eric et Isabelle qui nous ont aidé et aux enfants pour leur venue et leur si joyeuse participation à notre petite fête ! Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très Belles Fêtes !



Agenda des grands événements 2014.

- Du 22 au 26 janvier 2014 – **Festival Frisson baroque** (musique, danse ou théâtre),
- Du 4 au 6 avril 2014 – **Les journées européennes des Métiers d'art en Marne et Gondoire**,
- Du 19 mai au 25 mai 2014 – **Le festival PrinTemps de paroles**,
- Du 14 au 29 juin 2014 – **La fête de la Marne en Marne et Gondoire**,
- 6 juillet 2014 – **Au vert au parc des Cèdres**,
- Juillet et août 2014 – **Les croisières sur la Marne**,
- 20 et 21 septembre 2014 – **les Journées Européennes du Patrimoine**,
- Du 12 au 19 octobre 2014 – **Marne et Gondoire, le goût du terroir**.



Assemblée Générale et Rassemblement pour Estelle.

Afin de marquer la 11^{ème} année de la disparition de la jeune Estelle MOUZIN, l'Association Estelle, les proches et la famille organisent un rassemblement le **samedi 11 janvier 2014** à Guermantes.



Le déroulement de l'après-midi sera le suivant :

- 14h à 15h30 : **Assemblée Générale** annuelle de l'Association, ouverte au public (Espace Marcel Proust à côté de la Mairie).
- 15h30 à 17h : Rassemblement pour le départ de la **Marche silencieuse** (place du Temps Perdu, en face de la boulangerie) jusqu'à « l'Arbre du Souvenir » planté en janvier 2005.

Où jeter mon sapin de Noël ?

Les sapins doivent être apportés en **déchetterie (déchets verts)**. Les sapins ne sont pas à présenter aux collectes d'ordures ménagères ni aux encombrants mais à apporter en déchetterie (déchets verts). Néanmoins, **les petits sapins de moins de 1,5 m de hauteur**, dont le tronc mesuré à la base, ne dépasse pas environ 10 cm de diamètre, peuvent faire l'objet d'un enlèvement lors de la **collecte des ordures ménagères** sous réserve de leur conditionnement en sacs adaptés. La priorité est donnée à la collecte des ordures ménagères. En cas de non collecte de votre sapin, aucun rattrapage ne sera effectué. Il vous appartiendra de le déposer à la déchetterie ou à la prochaine collecte des ordures ménagères.



Le Bridge Club de Guermantès reçoit le Club de Bridge de Meaux.

L'an dernier, le Club de Bridge de Guermantès avait été invité en **Pays de Meaux** par son Club de Bridge. La journée avait commencé par une visite du **Musée de la Grande Guerre** avant un repas très convivial à l'École Hôtelière de Meaux. L'après-midi fut consacrée à un tournoi de Bridge.

C'est dans le cadre de balades culturelles que le Club de Guermantès organise des journées de rencontre avec d'autres clubs en mêlant visites, repas sympathiques et tournois de bridge.

La journée du 28 novembre 2013 était réservée à la **visite du Château de Champs**, récemment ouvert après six ans de très importants travaux. Deux groupes de plus de 30 de nos amis ont écouté les commentaires très riches et passionnants de deux guides des Monuments Nationaux.

Après 1h30 de découverte de l'extraordinaire richesse du mobilier et de la formidable rénovation des pièces, salons et chambres intérieurs, les 75 visiteurs se sont restaurés aux « Terrasses » du Golf de Bussy Guermantès lors d'un excellent déjeuner.

L'après midi, un tournoi réunissant **76 bridgeurs des deux clubs** a rempli la grande salle de l'Espace Marcel Proust. C'est le plus grand tournoi, 19 tables, jamais organisé par le Club de Guermantès. A 18h, un apéritif a clos cette journée très amicale.

Enfin le 25 novembre avait eu lieu le **tournoi annuel au profit du Téléthon**, près de **300 € récoltés**.



Repas des Anciens du samedi 7 décembre 2013.

Comme chaque année, début décembre, le **CCAS met à l'honneur ses aîné(e)s guermantais(es)** en les conviant à un repas où la bonne humeur est de rigueur.

Ainsi, pour la **seconde fois**, le repas a pu être organisé au château de Guermantès, pour le plus grand plaisir des invités, venus nombreux.

En effet, les **hôtes du château** Emmanuel et Linda RUEL, accompagnés de leurs deux enfants, nous ont de nouveau accueilli, à titre exceptionnel mais avec toujours autant de gentillesse et de chaleur, dans cette **très belle demeure « Château'Form »**. Un grand merci à eux et toute leur équipe.

Après les mots de bienvenue et l'accueil des « **nouveaux aînés guermantais** », nous avons eu une **pensée émue** pour celles et ceux qui ne pouvaient être parmi nous cette année. Le Maire de Guermantès a ensuite remercié **l'équipe technique et administrative ainsi que les membres du CCAS** pour le travail accompli cette année, en présence de M. le Député Eduardo RIHAN-CYPEL et de M. le Conseiller Général Arnaud DE BELENET.

Puis heureux de se revoir et de se régaler grâce au menu **préparé par le chef et l'équipe des cuisines du château**, les convives se sont dirigés vers la salle à manger familiale. Après un superbe buffet d'apéritifs, le **succulent repas a, une fois de plus, ravi les papilles**. Le buffet des desserts suivi de ses chocolats et boissons chaudes n'a pas failli à sa réputation, clôturant de façon magistrale ce moment d'échanges et de partage. Une très belle après-midi dans un **cadre splendide !** Merci à tous !

Marché de Noël des 7 & 8 décembre.

Pour sa 3^{ème} édition, ce Marché de Noël sous l'égide du Téléthon, s'est paré de drapés et de lumières pour accueillir **les stands de 17 commerçants** à l'Espace Marcel Proust, les samedi 7 et dimanche 8 décembre. Pour la 1^{ère} fois, **la boulangerie de Guermantès a tenu un stand** pendant ces 2 jours, permettant aux visiteurs et commerçants de se régaler en vin chaud, hot-dogs, viennoiseries et de participer à la **1^{ère} tombola** qui s'est tenue sur les 2 jours. (gagnant de la tombola du samedi : M. TRAINA et gagnant de la tombola du dimanche : Mme THI HO QUI). Depuis les chocolats jusqu'au champagne, en passant par le foie gras et la charcuterie, **les visiteurs ont pu déguster les produits du terroir** et faire leur choix de cadeaux parmi les **divers articles artisanaux** présentés : décorations, bijoux, parfums, vannerie ...de France et d'ailleurs.

Le Père Noël est venu saluer les commerçants et les

enfants présents le dimanche 8 décembre en fin d'après-midi. Malgré leurs emplois du temps chargés, M. le Conseiller Général Arnaud DE BELENET, M. le Député Eduardo RIHAN-CYPEL et M. le Maire ont tenu à **être présents au marché de Noël de notre village.**

Événement festif, le marché de Noël de Guermantès a été encore une fois un endroit magique en retrouvant la convivialité de bons moments entre amis. Ces deux journées ont permis de recueillir **la somme de 650 € de dons** qui a été entièrement reversée au Téléthon. Merci aux Autos Perdus et au Tennis Club de Guermantès pour leurs **participations financières et matérielles** à cet événement ainsi qu'aux acteurs de cette manifestation (artisans et bénévoles pour l'installation).

Cet article ne peut être clos sans avoir une pensée pour Mme Simonne VIGNAUD qui fut à **l'origine du 1^{er} marché de Noël de Guermantès.** A l'année prochaine !



Goûter de Noël des enfants.

Pour la 4^{ème} année consécutive, **plus d'une centaine d'enfants de Conches et Guermantès** a pu participer au goûter annuel de Noël, organisé pour eux, conjointement, par les équipes des conseillers municipaux des deux communes.

En effet, **le dimanche 8 décembre dernier**, à la Grange de Conches, ils se sont retrouvés vers 15h pour assister au **spectacle de clown burlesque « Ludo et Dolly »**. Un vrai moment de joie et de rires !

Cette année **le Père Noël a pu se libérer** pour le plus grand bonheur des petits et des grands. A la sortie du spectacle, les enfants ont reçu leur **petit cadeau ainsi**

qu'un sujet en chocolat. Petits et grands se sont ensuite rassemblés autour du **traditionnel goûter** pour déguster des boissons fraîches ou un chocolat chaud ou encore un vin chaud pour les parents.

Puis vint le régal avec **des pains au chocolat de la boulangerie de Guermantès** distribués par les élu(e)s des deux communes en présence de M. Eduardo RIHAN-CYPEL et des Messieurs les Maires de Conches et de Guermantès.

Un délicieux moment de partage que tous plébiscitent et attendent de retrouver avec impatience l'année prochaine ! Un grand merci à tous ceux, élu(e)s et autres bénévoles, qui ont activement participé à la réussite de **ce moment magique.**





La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1er janvier 2014.

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de **10 à 15 ans pour les personnes majeures** (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les **nouvelles cartes d'identité sécurisées** (cartes plastifiées) délivrées à partir du **1er janvier 2014** à des personnes majeures.
- les **cartes d'identité sécurisées** délivrées (cartes plastifiées) entre le **2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013** à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour **les personnes mineures**. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre Mairie. Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la **validité de votre carte est automatique**. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

20 ans du Patchwork à Guermantès !

A l'occasion des **20 ans du Patchwork**, les adhérentes se sont lancées un **nouveau défi** : réaliser un patchwork avec **20 techniques différentes** pour l'offrir à la Mairie de Guermantès. L'ouvrage a été remis en salle du conseil **ce vendredi 20 décembre 2013** autour d'un verre de l'amitié partagé entre les adhérentes et des élus : M. JELENSPERGER, M. MARCHAND, M. POUPART et Mme VIARD.

Mme TACHON, présidente et animatrice du club, **revient sur le début du patchwork à Guermantès**. Marie-Edith FABRE fut la première à initier **les rudiments de cette activité** à quelques privilégiées à son domicile. Puis, au nombre grandissant des membres, **le club est créé en 1993** avec Marie-Claude DANG comme animatrice au sein du foyer rural. Depuis Marie-Claude a déménagé mais elle a tenu à participer au défi en réalisant une des techniques. Le club « Patch en Gondoire » a décidé **d'offrir ce patchwork à la commune** pour remercier les élus qui se sont succédés, de leur avoir permis de pratiquer leur passion dans les meilleures conditions.

Les Guermantais pourront voir l'œuvre collective lors de leur passage en Mairie. M. le Maire les a remerciées et leur a assurées que les élus lui trouveront **une place de choix**.



Etat Civil du 2^{ème} semestre 2013.

Décès :

- M. Cheick Oumar KONATÉ le 5 août,
- Mme Simonne VIGNAUD le 4 septembre,
- Mme Marie FREMONT le 16 octobre.

Mariage :

- Benjamin PERROT-CORNU et Diane De LAMINNE le 7 septembre.

Naissances :

- Noham RAMDAN PRÉVOT le 4 octobre,
- Rose DUFAU le 27 octobre.

Elections municipales 2014.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez **présenter obligatoirement une pièce d'identité** en plus de votre carte d'électeur pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de la commune, et non plus seulement dans les communes de 3500 habitants et plus. Pensez à refaire faire votre carte si elle n'est plus valide ! (attention : nouveau délai de 15 ans.)



Qualité de l'eau distribuée à Guermantès.



L'agence Régionale de Santé d'Ile de France a publié une synthèse de la qualité de l'eau distribuée à Guermantès pour l'année 2012 dont voici les points clés :

- **Eau d'excellente qualité bactériologique.** Tous les prélèvements sont conformes.
- **Eau conforme à la limite de qualité, contenant peu de nitrates.** Moyenne : 18mg/l. Maximum : 28mg/l.
- **Eau calcaire.** Une eau calcaire n'a aucune incidence sur la santé. Moyenne : 27,2 °f. Maximum : 34 °f.
- **Eau conforme à la limite de qualité, très peu fluorée.** Moyenne : 0,23 mg/l. Maximum : 0,4mg/l.
- **Eau conforme à la limite de qualité Classe C** (La teneur en pesticides n'a jamais dépassé 0,1µg/l. Nombre de prélèvements : 12.

Avis sanitaire global : L'eau distribuée en 2012 est **restée conforme aux valeurs limites réglementaires** fixées pour les paramètres bactériologiques et physicochimiques analysés.

« Comme à Vienne »

Le **traditionnel concert du nouvel an** aura lieu au Château de Ferrières le dimanche 19 janvier 2014 à 16h avec l'Harmonie de la RATP dirigée par Martin LEBEL. L'accueil sera fait par l'Association « Sons d'histoire » en costumes d'époque.

Tarifs : 10€. 8€ pour les habitants de la Brie Boisée. 5€ pour les enfants de moins de 16 ans. Tous publics à **partir de 8 ans**.

Pour tous renseignements et réservation : 01.64.66.60.41. ou culturel@brieboisee.fr

